



F.S.U.

SNUIPP-FSU76
4, Rue Louis Poterat
76100 Rouen

02.35.63.85.08
<http://76.snuipp.fr/>



snu76@snuipp.fr



SNUipp
FSU

mai 2021 n°263

Le bulletin du SNUipp-FSU **76**

ROUEN CDIS
P1
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 28 mai 2021

URGENCE
SERVICE PUBLIC
D'ÉDUCATION



Une autre
école est
possible...

#unplandurgencepourlecole

Bilan
mouvement

Point sanitaire

Direction

021

SNUipp 76
Bulletin du SNUipp
de Seine Maritime
I.S.S.N 1259-9646 / C.P.P.A.P
0720 S 07451
Directrice de la Publication :
Mélanie TJEDKHOU
SNUipp 76 : 4 rue Louis Poterat
76100 ROUEN
Mensuel imprimé par nos soins
Dépôt légal à parution

Deux semaines et demie après la reprise, les données montrent une présence relativement stabilisée du virus dans les écoles. Cependant, le virus est encore bien présent dans les écoles comme il l'est de façon générale dans la société. La règle de fermeture dès le premier cas de Covid appliquée est nécessaire, malgré ses conséquences, car elle permet de prévenir la propagation de contamination dans les écoles. Cette règle de protection doit durer tant que durera l'épidémie pour permettre d'en venir à bout et non pas être remise en cause à la fin du mois comme le laisse entendre le ministre. Ces deux premières semaines et demie de reprise en présentiel auront également permis de démontrer, si c'était nécessaire, que les moyens de remplacement ne sont pas à la hauteur des besoins. De nombreuses classes ont dû ainsi fermer par manque de remplaçant-es. Les recrutements ne sont pas à la hauteur, le refus du ministère d'utiliser les listes complémentaires a ses conséquences.

La prévention par le biais de campagne de tests massives et régulières doit également s'amplifier. C'est le cas maintenant pour les enseignant.es si les nouvelles boîtes arrivent... Ce n'est pas suffisant côté élèves.

De même, le ministère ne doit pas continuer de reporter sa responsabilité en matière de sécurité des écoles en renvoyant aux collectivités locales la mise en place de détecteurs de CO2 et de purificateurs d'air dans les classes. Un financement de l'État est nécessaire pour permettre à toutes les communes de pouvoir s'équiper.

Depuis le début de l'année, c'est une constante, le manque d'anticipation pour sécuriser nos écoles est criant, laissant ainsi la gestion de la crise aux équipes sur le terrain.

Sommaire

P2 Edito
Bilan 1er mai

P3-4 Point sanitaire
COVID

P4 Carte scolaire

P5 Mouvement 2021
Et après ?

P6 Direction :
quelles décharges ?

P7 Concours CRPE
RESF

P8 Stages, RIS
Infos retraités

En mai fais ce qu'il te plaît !

Le premier mai, journée internationale des travailleuses.eurs et de la lutte pour leurs droits, a vu se réunir quelques deux milliers de personnes dans les rues de Rouen. Les raisons de se mobiliser étaient nombreuses pour montrer à Macron et son gouvernement que des alternatives existent à sa politique libérale et socialement régressive.

Réuni.e.s pour condamner la prolongation sans fin de l'état d'urgence et le projet de loi sécurité globale, les chômeuses.eurs, travailleuses.eurs, retraité.e.s, ont pu réaffirmer que le progrès des droits sociaux et des garanties collectives est conditionné à ce que tous les peuples puissent vivre en paix et disposent des libertés individuelles et collectives indispensables à leur développement.

Le collectif culture.S en lutte.S & art en grève Rouen s'est particulièrement illustré pour animer ce défilé pour réclamer l'abandon de la réforme de l'assurance chômage.

Et même si cela ne rime pas, peut-être qu'en Juin nous pourrions continuer de faire ce qu'il nous plaît...



Si tuati on sani tai re

Après deux semaines de reprise de l'école, les chiffres montrent que, si la situation sanitaire s'est améliorée, le virus est encore bien présent dans les écoles comme il l'est de façon générale dans la société.

Le taux d'incidence des élèves de 3 à 10 ans a baissé suite aux trois semaines de fermeture des écoles.

Le nombre de fermetures de classes a très fortement augmenté en raison de la règle de fermeture dès le premier cas positif, et dès que l'enseignant.e ne peut être remplacé.e. Cette mesure est indispensable pour freiner l'épidémie et ne doit pas être suspendue tant qu'elle dure, contrairement à ce qu'envisage le ministre.



Cas contact : quelle logique ?
Si un enfant est positif dans la classe, tous les élèves sont cas contact, mais pas la maîtresse !
De même, si la maîtresse est positive au Covid, les élèves continuent à aller en classe, et si l'administration le peut, la maîtresse sera remplacée et parfois l'enseignant.e remplaçant.e sera positif à son tour...



Tests : enfin une campagne de test à destination des enseignant.es

Après plus d'un an de pandémie, les enseignant.es sont enfin destinataires de tests, de même que tous les adultes qui interviennent dans l'école. Mais comme on pouvait s'y attendre, le manque de préparation et d'organisation a encore été au rendez-vous !

Le ministère n'a pas consulté les DSDEN pour connaître le nombre de personnels concernés : il manquait donc des tests. Dans certaines circonscriptions, les boîtes ont été ouvertes pour partager...

Les services civiques, pourtant bien au contact des élèves, ont été oubliés.

Les enseignant.es peuvent/doivent donc se tester 2 fois chaque semaine, après le rien c'est beaucoup...

Et les élèves ? et bien, rien d'aussi systématique. Il y a bien une campagne de tests, mais pas de régularité organisée. Des élèves positifs sans symptômes peuvent donc continuer à fréquenter les classes.

La prévention par le biais de campagnes de tests massives et régulières doit impérativement s'amplifier.



Depuis le début de l'année, c'est une constante, le manque d'anticipation pour sécuriser les écoles est criant, laissant ainsi la gestion de la crise aux équipes sur le terrain.

Le ministère se doit d'apporter de véritables réponses en recrutant des remplaçants, en rendant enfin effective la priorité de vaccination des personnels tant de fois annoncée depuis janvier dernier, en finançant l'achat par les collectivités locales de capteurs de CO2,...

Et la vaccination ? pas de décision ministérielle à destination des enseignant.es

Les enseignant.es pourtant potentiellement au contact du virus chaque jour, ne sont toujours pas prioritaires pour la vaccination, ils doivent attendre leur tour tranche d'âge l'une après l'autre.

Audience sanitaire : tous les quinze jours le DASEN nous propose une audience intersyndicale sur la situation sanitaire. Les chiffres des contaminations et fermetures de classes nous sont communiqués, le recrutement des contractuels, les campagnes de tests... . Nous lui soumettons aussi toutes nos questions, celles soulevées par vous et les situations à problème dans les écoles.



Carte Scolaire

ON CONTINUE À VOUS DÉFENDRE !

Comme évoqué lors du dernier bulletin, un Comité Technique Spécial Départemental devrait avoir lieu le mardi 29 Juin 2021, du fait du décalage des élections départementales et régionales... Nous déplorons cette date tardive mais normalement les écoles devront savoir la décision de fermeture, d'annulation de fermeture ou ouverture avant la fin de l'année scolaire... Un préavis de grève sera déposé pour défendre toutes les situations nécessaires !

N'hésitez pas à nous contacter pour nous informer de l'évolution de votre situation. Les élus du SNUipp-FSU 76 sont là pour vous aider et vous accompagner !



C'EST BEAUCOUP DEMANDER ?



**CONTRE LE VIRUS
BLANQUER**

LA MEILLEURE VACCINATION...



**... C'EST
L'ADHESION**



Bi l an mouvement



Cette année, le mouvement intra-départemental s'est encore déroulé dans des conditions particulières à plusieurs titres :

- sans possibilité de contrôle véritable des élu.es du personnel car les opérations de mouvement sont sorties du champ de compétences des CAPD (Loi Fonction Publique d'août 2019) .
- **à distance pour notre travail d'information**, de conseils et d'accompagnement en raison de la situation sanitaire.

En effet, suite aux modifications du calendrier scolaire à la dernière minute, la période de saisie des vœux est tombée pendant les vacances. Malgré tout, le SNUipp-FSU76 a su, comme à son habitude, rester présent et montrer toute sa capacité à accompagner tous les collègues et à s'adapter à ce contexte. Analyse et décryptage de la note de service, mise à disposition d'outils d'information (site dédié [e-mouvement](#) avec notamment calculateur de barème, fiche de contrôle, stages et rendez-vous individuels...), tout le travail a été réalisé à distance.

Cette année encore , pas de stage ni de réunion syndicale ou de collègues en rendez-vous individuel en présentiel mais :

- 8 stages en visio-conférence qui ont réuni 210 participants
- 170 rendez-vous téléphoniques individuels pour aider à la rédaction des fiches de vœux (au moins 1/2 heure par personne)
- 75 rendez-vous Facebook
- 300 mails ...et de très nombreux SMS
- près de 190 fiches de contrôle déposées par les collègues et vérifiées par nos délégués



Et maintenant ?

Après la phase des retours des 2 accusés de réception, les résultats devraient tomber le 16 juin.

Côté organisations syndicales, nous n'aurons aucune information ni de résultats provisoires ou définitifs à vous communiquer. Transparence ?

Mais vous pourrez, à l'issue des résultats du mouvement, déposer un recours.

Un recours est possible dans les 2 mois qui suivent la notification de l'affectation :

- si vous n'avez pas obtenu de mutation
- si vous êtes affecté.e en dehors de vos vœux
- si vous avez obtenu un vœu autre que votre premier vœu

La contestation des résultats est possible à compter de la réception de l'affectation/non affectation dans I-prof. Le recours gracieux doit être transmis dans un délai de 2 mois à compter de la réception de la décision défavorable. A compter de cette date ou de non réponse dans les deux mois, un nouveau délai de deux mois s'ouvre pour porter un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif.

Direction d'école: Les quotités de décharges pour la rentrée 2021

Le BO du 6 mai acte des nouvelles décharges pour la direction d'école à compter de septembre 2021.

Au niveau national, les écoles de 1, 2 et 3 classes auront 2 journées annuelles de décharge supplémentaire; les écoles élémentaires de 9 classes passent à $\frac{1}{2}$ décharge au lieu de $\frac{1}{3}$ et les écoles élémentaires de 13 classes passeront à $\frac{3}{4}$ de décharge au lieu de $\frac{1}{2}$.

Dans notre département, il existe une distinction pour les décharges entre l'Education Prioritaire et le hors EP.

En ce qui concerne la décharge de service sur les APC, rien ne change : pour les écoles d'1 à 2 classes ils sont déchargés de 6h, pour les écoles de 3 à 4 classes, elle est de 18h et pour tous les autres (de 5 et au-delà), ils sont déchargés de 36h.

A la rentrée, nous aurons donc le tableau de quotité de décharges suivant :

Nombre de classes	Décharge		Décharge d'APC
	Maternelle	Elémentaire	
1	6 jours/an (2 à 3 jours mobilisables au premier trimestre, 1 jour au deuxième trimestre et 2 à 3 jours au troisième trimestre)		6 h
2	12 jours/an (à raison d'au moins une journée par mois)		
3			18 h
4			
5 à 7	1/4		36 h
8	1/3 1/2 en Educ Prioritaire	1/3	
9	1/2		
10	1/2 3/4 en Educ Prioritaire	1/2	
11	1/2 3/4 en Education Prioritaire		
12	1/2 Déch totale en EP	1/2 3/4 en EP	
13	Décharge totale	3/4 Déch totale en EP	
14 et +	Décharge totale		



Malheureusement cette revalorisation du régime de décharges ne concerne que 38% des écoles en laissant toutes les autres sans réelle amélioration. Le SNUipp-FSU exige qu'un véritable plan pluriannuel s'établisse afin de revoir la décharge de l'ensemble des directions et continue à revendiquer :

1 à 3 classes	1/4 temps
4 à 6 classes	1/2 temps
7 à 9 classes	3/4 temps
+ de 10 classes	décharge totale

Pour les petites écoles qui se voient octroyer 2 journées supplémentaires, cela semble dérisoire notamment si l'on prend comme exemple cette année où de nombreux-euses directeurs-trices se sont vus enlever leur décharge pour cause de manque de remplaçants ! Inadmissible !



TEMPS, AIDE, RECONNAISSANCE
POUR LA DIRECTION ÉCOLE.

C'EST BEAUCOUP DEMANDER ?



Les épreuves écrites du CRPE 2021 se sont déroulées les 12 et 13 avril derniers au Parc des expositions. Bien que l'Académie de Rouen soit l'une des rares à disposer de quelques petites places supplémentaires par rapport à l'année dernière, nationalement ce chiffre est en chute libre avec 900 postes en moins.

Ils ont continué de fermer des lits dans les hôpitaux en pleine pandémie, pourquoi ne recruteraient-ils pas 13 % de professeurs des écoles en moins cette année tout en rappelant l'importance capitale de l'éducation ? Ce gouvernement ne recule décidément devant rien...

Les militant.e.s du SNUipp-FSU 27 et 76 étaient donc présent.e.s pour accueillir les candidat.e.s, nos futur.e.s collègues, et leur transmettre les informations utiles à leur entrée dans le métier. Mais en plus haut lieu, les consignes étaient claires, pas de tractage possible ! Nous, délégué.e.s du personnel, nous sommes vu refuser le droit d'entrer pour rencontrer les futurs professeurs des écoles.

Les attaques contre le syndicalisme se multiplient : ce sont les travailleuses.eurs qui en pâtissent.



**Jeunes majeur.e.s
scolarisé.e.s
en danger**

**Des mobilisations ont eu lieu
les 20 et 26 mai !**



**REFUS SYSTÉMATIQUE DE LA PRÉFECTURE DE RÉGULARISER
LES JEUNES MAJEUR.E.S SCOLARISÉ.ES**

Lorsqu'un.e jeune étranger/ère scolarisé.e a 18 ans, il ou elle peut faire une demande de titre de séjour quand il ou elle est scolarisé.e depuis un certain temps. La circulaire Valls le prévoit. Mais actuellement, la préfecture refuse toute régularisation de ces jeunes majeur.e.s et leur envoie systématiquement des Obligations à Quitter le Territoire Français (OQTF), en cours d'année scolaire, trois mois avant le bac par exemple, comme c'est le cas pour une élève de Terminale du lycée Ferdinand Buisson. Les parents de jeunes peuvent être aussi menacés par une OQTF, c'est à dire une expulsion du territoire des parents et des enfants. Empêcher ces élèves de poursuivre leurs études, les menacer de les renvoyer dans leur pays d'origine, eux/elles ou leurs parents, alors qu'ils/elles sont parfaitement intégré.e.s, revient à les priver d'avenir, à briser tous les efforts accomplis par ces élèves et leurs enseignant.e.s.

RÉACTIONS DE SOLIDARITÉ DES PERSONNELS DE LYCÉES ET DES ÉLÈVES Actuellement, plusieurs lycées de l'agglomération sont concernés et cela suscite une vive émotion parmi les personnels éducatifs et les élèves. Des lycées se sont déjà mobilisés massivement comme le lycée Les Bruyères pour soutenir Kenza ou le lycée Ferdinand Buisson à Elbeuf pour soutenir Ouardia. D'autres jeunes de plusieurs établissements scolaires de l'agglomération sont en danger.

C'est pourquoi RESF a participé à ces deux temps de mobilisation :

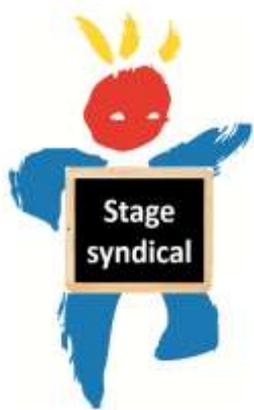
- Le jeudi 20 Mai
- Le Mercredi 26 Mai

POUR LA RÉGULARISATION DE Ouardia, Céline, Esther, Charlie, Jürgen, Siwar, Haroune et tous les jeunes étrangers/ères scolarisé.e.s.

DROIT A LA SCOLARISATION POUR TOUTES ET TOUS.

VENEZ VOUS INFORMER, COMPRENDRE,
ÉCHANGER, DÉBATTRE...

ouvertes
à tous



ENSEMBLE,
faisons vivre
nos droits



Stage Préparer sa retraite

15/06 9h-16h lieu à définir

(inscription indispensable)



Changeons l'école pour changer la société

08/06 9h-16h30 maison de l'Université Mont Saint Aignan



Le courrier à l'IEN,
l'ordre du jour et
les liens de connexion
sont disponibles sur
le site du SNUipp-FSU

76.snuipp.fr

Dans la mesure du possible, ins-
crivez-vous pour que nous puis-
sions assurer les conditions de
sécurité sanitaire en vigueur.
Les formulaires sont disponibles
sur le site du SNUipp-FSU 76

Du côté des retraité.e.s : inquiétudes !

Le gouvernement a le projet, pour 2024, de créer pour les fonctionnaires une Protection Sociale Complémentaire (PSC) **identique à l'ANI (Accord National Interprofessionnel), entré en vigueur en 2016.** L'ANI a généralisé la complémentaire santé d'entreprise dans le secteur privé. Les salariés ont obligation d'y adhérer. **Mais les retraités en ont été exclus !**

L'employeur contribue à la moitié de la cotisation.

Pour les actifs :

- c'est l'employeur qui choisit pour 7 ans l'organisme
- concurrence effrénée entre les mutuelles et les assurances privées pour être choisies
- obligation de cotiser
- panier de soins à minima pour les contrats de groupes
- panier de santé de base prévu sans prévoyance
- remise en cause de la Sécu au profit des mutuelles

Ce projet sera un argument de campagne électorale en 2022 : le gouvernement lance ce projet plutôt que d'augmenter le salaire des fonctionnaires (le point d'indice est toujours bloqué !)

Et nous les retraités de la fonction publique ? Que devenons-nous ?

Qu'en est-il de la solidarité intergénérationnelle ?

Notre exclusion aurait pour conséquence l'explosion des cotisations ou l'absence de couverture correcte et donc une remise en cause de l'accès aux soins

"La meilleure des mutuelles, c'est le 100% Sécu !"

